

ACERMI

# RAPPORT D'ACTIVITE

# 2017

pour la  
des Association  
CERTification  
Matériaux  
Isolants

ASSOCIATION DÉCLARÉE  
Loi du 1er juillet 1901

ORGANISME CERTIFICATEUR DÉCLARÉ  
Loi 94-442 du 3 juin 1994

[www.acermi.com](http://www.acermi.com)



# Sommaire

Chiffres clés	2
Évolutions	3
Surveillance	5
Faits marquants	7

En couverture :  
Panel d'isolants certifiés.

# Chiffres clés

L'ACTIVITE  
DE CERTIFICATION  
ACERMI EN 2017  
SE TRADUIT  
PAR LES DONNEES  
SUIVANTES

837

**certificats valides en 2017**  
En 2016, 816 certificats valides.

132

**entreprises titulaires de certificats  
en 2017 (distributeurs inclus)  
dont 45 entreprises situées à l'étranger**  
En 2016, 125 entreprises titulaires dont 39 à l'étranger.

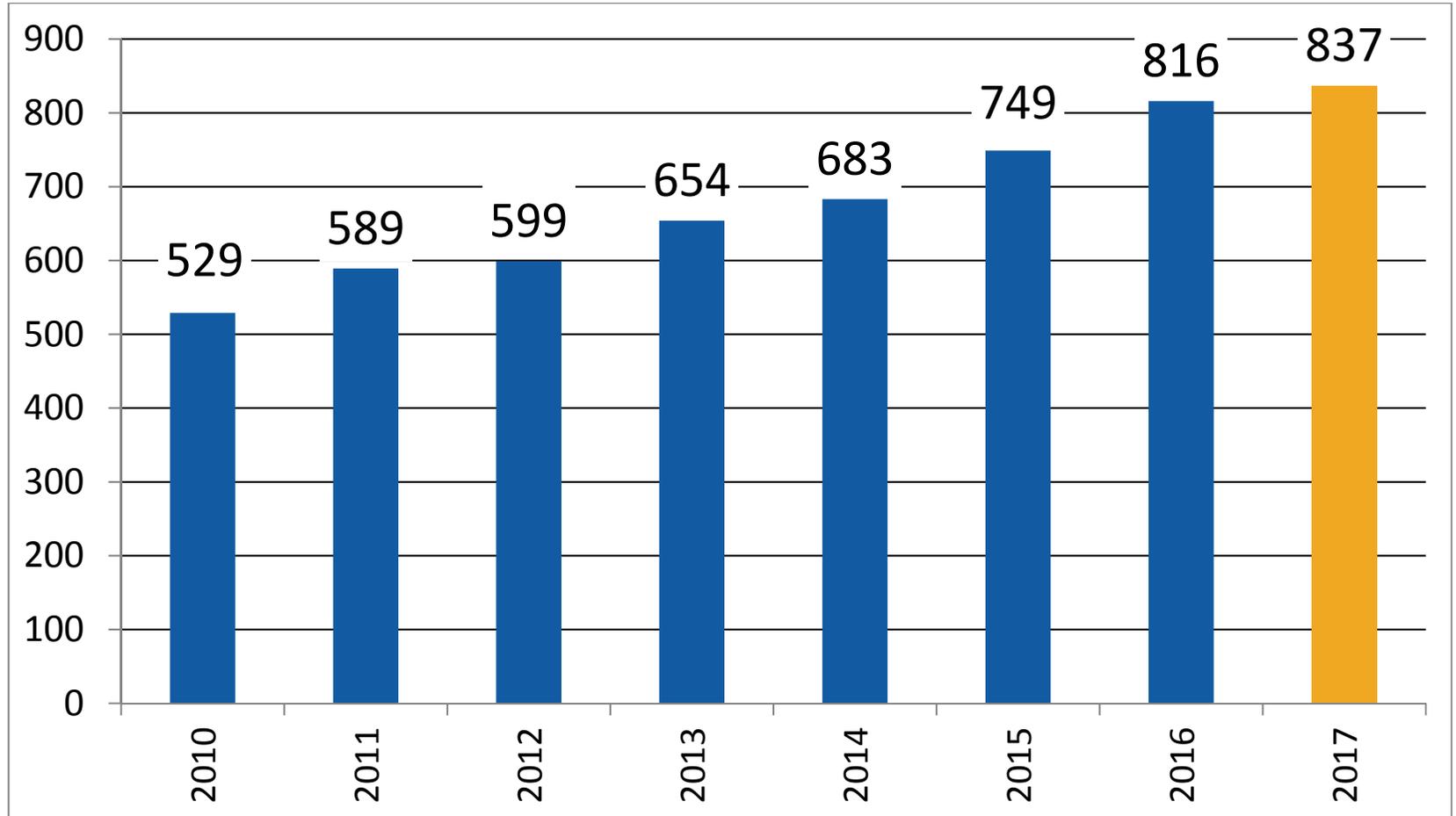
143

**usines fabriquant des produits certifiés  
en 2017 dont 66 situées à l'étranger**  
En 2016, 138 usines dont 62 à l'étranger.

# Évolutions

## EVOLUTION DU NOMBRE DE CERTIFICATS

Comparés à ceux de l'année précédente (2016), ces chiffres traduisent une augmentation de l'activité sous l'angle du nombre d'usines concernées et du nombre de certificats.



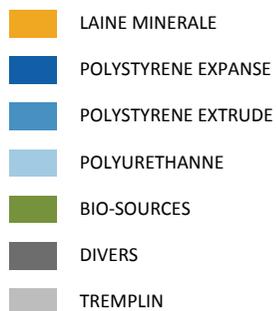
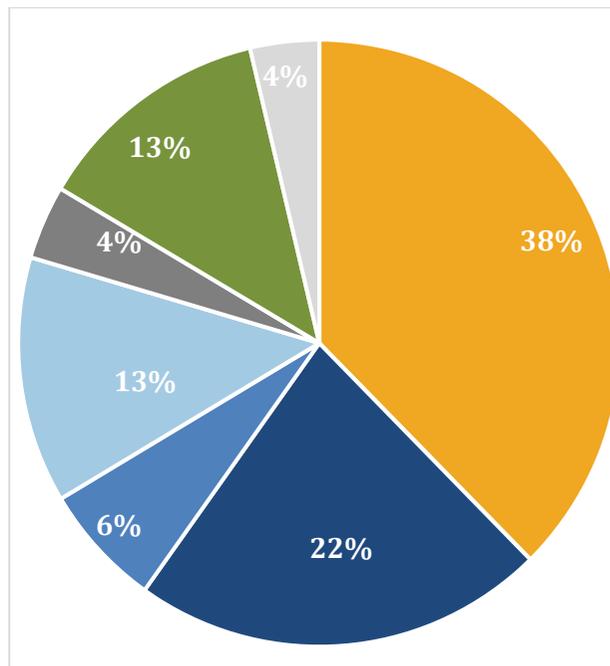
# Évolutions

## EVOLUTION DE LA REPARTITION DU NOMBRE DE CERTIFICATS

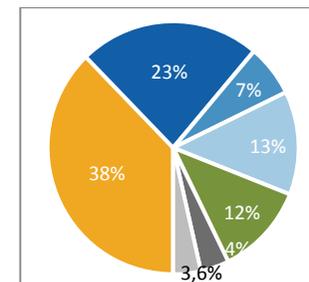
La répartition est stable et traduit une diversification des produits certifiés.

Le référentiel tremplin permet de diversifier la certification sur de nouvelles familles de produits et de répondre aux besoins des industriels.

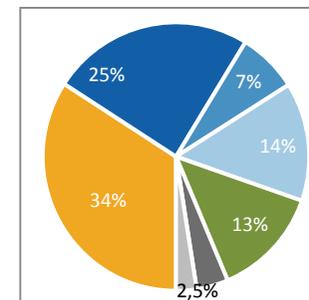
REPARTITION 2017



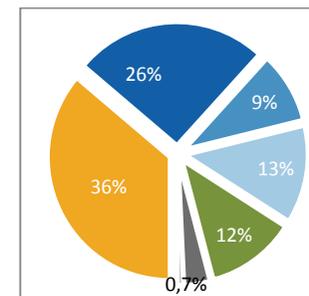
2016



2015



2014



# Surveillance

## CERTIFICATS RETIRES EN 2017\*

À la demande du fabricant	<b>26</b>
Suite à un défaut de paiement	<b>1</b>
Suite à une liquidation judiciaire	<b>0</b>

## REMARQUES

Usines retirées à la demande du fabricant	<b>8</b> (dont 5 à l'étranger)
Dossiers de demande d'admission à la certification déclarés non-conformes par rapport aux demandes initiales.	<b>0</b>
Non-conformités thermiques prononcées et établies sur les bases des tests thermiques de 2016 (essais 2017 en cours de finalisation).	<b>18</b>

(\*) *audit supplémentaire, retrait, suspension*  
(\*\*) *marquage CE lié au RPC sans certification Acermi*

Le bilan de l'activité de surveillance 2017 fait apparaître les données suivantes :

	2013	2014	2015	2016	2017	
USINES FABRIQUANT DES PRODUITS CERTIFIES	149	141	144	138	143	
AUDITS DE VERIFICATION (audit de suivi)	267	294 <i>et 38 audits CE</i>	291 <i>et 39 audits CE</i>	290 <i>et 37 audits CE</i>	302 <i>et 23 audits CE</i>	
AUDITS D'INSTRUCTION	41	55	48	19	28	
SANCTIONS PRONONCEES	Audits supplémentaires	10	21	19	9	10
	Avertissement avec mise en demeure	5		1	3	0
	Suspension de certificat				8	0
	Retrait de certificat			0	1	0

# Surveillance

## CLASSEMENT DES SANCTIONS\* PAR FAMILLE D'ISOLANTS CONCERNEE

(\*) audit supplémentaire,  
retrait, suspension

Familles	2013	2014	2015	2016	2017
LAINES MINÉRALES (MW)	4	2	6	3	2
POLYSTYRÈNE EXPANSE (EPS)	2	12	10	2	6
POLYURETHANE (PUR /PIR)	1	3	5	2	
POLYSTYRÈNE EXTRUDE (XPS)	2	1		1	
VERRE CELLULAIRE (CG)			2	1	
LIEGE EXPANSE (ICB)		1			
FIBRES DE BOIS (WF)	1	1	2	3	
LAINES DE BOIS (WW)					
BIOSOURCES		1		1	1
TREMPLEIN			2	1	1

# Faits marquants

## QUATRE COMITES DE COORDINATION

### A - PREPARATION DU COMITE DE CERTIFICATION

- Revue de tous les dossiers présentés en comité de certification
- Information sur les extensions ne nécessitant pas une présentation en comité de certification
- Revue des études en vue de leur présentation en comité de certification
- Révisions de référentiels et cahiers techniques

### B - QUALITE

- Revue du plan d'actions qualité 2017 (suite aux Assemblées Générales, Conseil d'Administration et audits croisés, audits COFRAC et Comité de concertation)
- Points sur les plannings d'audits : mesure du délai d'envoi des rapports
- Mesure du délai de réalisation des essais et du délai d'écriture des rapports

### C - FONCTIONNEMENT DE L'ORGANISME CERTIFICATEUR

- Harmonisation des pratiques LNE-CSTB
- Répartition des nouveaux clients entre le LNE et le CSTB
- Réunion des auditeurs CSTB/LNE pour échanges d'information
- Relance du GT usage, finalisation de la matrice USAGE
- Refonte du back office ACERMI

### D - COORDINATION DES LABORATOIRES

- Harmonisation des pratiques laboratoires LNE-CSTB
- Harmonisation de la présentation des certificats ouate de cellulose
- Règle de calcul pour la cohésion des laines de laitier projeté
- Règle pour l'évolution des agents gonflants pour les XPS et PU

# Faits marquants



## QUATRE COMITES DE CERTIFICATION

- 68 dossiers présentés pour avis
- Approbation des programmes d'essais de nouveaux produits selon le référentiel TREMLIN
- Révisions de référentiels et cahiers techniques



## COMITE DE CONCERTATION

- Planifié pour le 21 mars 2018



## EVOLUTION DU CHAMP D'APPLICATION D'ACERMI

- Référentiel tremplin avec validation des programmes d'essais pour :  
rupteur thermique, mortier pour enduit à base d'aérogel



## COMMUNICATION

- 2 newsletters Acermi & les pros
- Mise en ligne du rapport d'activité 2016
- Salon BATIMAT et présentation du nouveau moteur de recherche
- Envoi mensuel des derniers certificats attribués

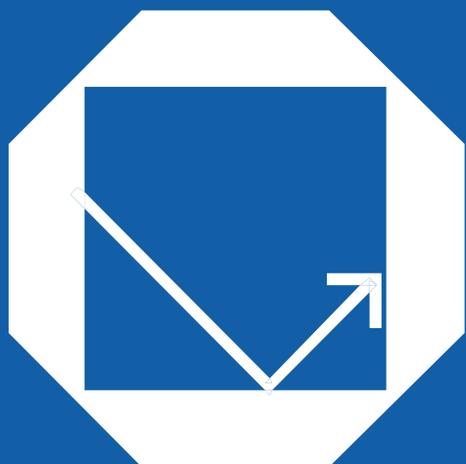


**ACERMI & LES PROS**



## CONTEXTE REGLEMENTAIRE

- Zoom et note d'information sur l'éligibilité au crédit d'impôt
- Nouvelles versions de normes produits (EN13163+A2, EN13165+A2 et EN13166+A2)



ACERMI

La certification de qualité ACERMI est délivrée par l'Association pour la CERTification des Matériaux Isolants, association loi de 1901, réunissant le CSTB et le LNE. Elle permet à l'ensemble des professionnels du domaine, d'avoir des certitudes quant aux performances des isolants qu'elle a certifiés, au terme d'essais, contrôles et audits. Pour en savoir plus, rendez-vous sur :

[www.acermi.com](http://www.acermi.com)